



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2023 DAC 405 Subventions (100.000 euros) à 28 associations développant ou expérimentant des actions culturelles de proximité et signature de 9 conventions.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, messieurs,

Dans le cadre des missions de territorialisation de la Direction des Affaires Culturelles, adossées au Pacte de proximité, la Ville de Paris a souhaité renforcer sa politique culturelle à l'échelle du territoire avec la création d'une nouvelle enveloppe dite « Territoires » pour accompagner les initiatives locales portées par des structures et associations qui en animent la vie artistique et culturelle au plus près des habitantes et habitants.

Cette nouvelle ligne budgétaire s'inscrit en complémentarité avec les autres dispositifs permettant de financer l'action culturelle de proximité notamment les « Crédits Bloche » ou encore les projets soutenus au titre de la politique de la ville.

L'enveloppe « Territoires » vise ainsi à impulser de nouveaux projets culturels au cœur des quartiers et à favoriser l'expérimentation de nouvelles actions permettant de répondre aux besoins des arrondissements et de leurs acteurs. Il s'agit de soutenir des projets aux formes esthétiques diverses qui se caractérisent par leur dimension participative, leur déploiement dans l'espace public et la diversité des publics touchés.

Une attention particulière est portée aux quartiers populaires, ainsi qu'aux projets se déployant sur plusieurs sites, pour leur capacité à tisser des liens entre les territoires et à faire circuler les publics.

Le financement de ces projets est limité à une seule reconduction, l'objectif étant d'impulser, d'expérimenter et de faire émerger de nouvelles actions.

Je vous propose ainsi de soutenir le financement de 28 projets répartis sur 14 arrondissements pour un montant total de 100 k€.

Subvention de 5000 € à l'association CRL 10 (10^e) pour son projet d'éducation à l'image construit avec un photographe et une autrice en lien avec les habitant.es.

Subvention de 2000 € à l'association AIRES 10 (10^e) pour son projet d'atelier éveil aux langues et ses temps de lecture partagé au jardin du Chalet, en partenariat la bibliothèque François Villon.

Subvention de 5000 € à l'association SWAG studio (11^e) pour son projet Fénix, d'ateliers de danse conduits par des artistes professionnels à destination des femmes hébergées à la Maison des fées.

Subvention de 3000 € à l'association Les contes du Vivant (11^e) pour son projet de création d'histoires et de contes sonores avec des enfants du quartier de la Fontaine au Roi.

Subvention de 5000 € à l'association Cosmos Arts pour son projet « À toi Femme de demain ».

Subvention de 4000 € à l'association parisienne pour l'animation culturelle et sportive – APACS (13^e) pour son projet LAO-Laboratoire d'architecture ouverte, d'ateliers de photomontages en direction des habitants du quartier Glacière.

Subvention de 4000 € à l'association Circusnext (14^e) pour son projet de création d'un manuel du (des)équilibre, construit avec les habitants du 14^e et des partenaires locaux (bibliothèque, EPHAD...)

Subvention de 2500 € à l'association Compagnie des Marlins (14^e) pour son projet d'ateliers de théâtre et de philosophie destinés aux habitant·es du quartier QPV Didot Porte de Vanves

Subvention de 3500 € à l'association Théâtre Paris 14 (14^e) pour la 4^e édition de son ParisOfffestival, qui déploie une trentaine de projets artistiques dans le quartier prioritaire de la porte de Vanves en lien avec les associations locales.

Subvention de 4000 € à la Compagnie Bouche à bouche (14^e) pour son projet Avec ma vie d'avant en bandoulière, de résidence au sein d'immeubles d'habitat social. Le projet vise à construire des actions artistiques avec les habitants et à collecter la mémoire d'un quartier.

Subvention de 4000 € au Théâtre Sylvia Monfort (15^e) pour son projet participatif "LA FANFORT" dans le cadre de la résidence du compositeur Antonin Leymarie. La fanfare du Monfort est composée de musiciens amateurs recrutés auprès des habitants et associations du 15^e et qui se produira régulièrement autour d'un répertoire ouvert.

Subvention de 5000 € à l'association Calliope (17^e) pour son projet « Le 17^e berceau du merveilleux », festival de contes dans les jardins de l'arrondissement au mois de septembre et salon du livre de contes en partenariat avec les libraires, centres sociaux et bibliothèques.

Subvention de 2000 € à l'association La Fabrique des Petits Hasards (17^e) pour son projet d'ateliers de théâtre sur la thématique du livre en partenariat avec l'association Le bouquin qui bulle et à destination des enfants du 11^e arrondissement.

Subvention de 4000 € à l'association Blanc Titane (17^e) pour son projet d'exposition mobile K-Kontakt, dispositif itinérant de médiation culturelle autour d'œuvres qui vient à la rencontre des habitants notamment des quartiers Epinettes-Bessières, porte Pouchet et au parc Martin Luther King.

Subvention de 1500 € au Sporting Club Universitaire de France (17^e) pour son projet « Lire et écrire c'est du sport » organisé dans la perspective des JO 2024, en partenariat avec les Écoles Epinettes/Keller et Maternelle Brechet dans le quartier de la porte de Porte de Saint Ouen/Porte Pouchet et l'organisation d'un prix de la lecture et d'un prix de l'écriture sur la thématique du sport.

Subvention de 2500 € à la Compagnie Mom'en danse (10^e) pour ses ateliers de danse autour des contes au sein de deux écoles maternelles et en lien avec la bibliothèque Jacqueline de Romilly.

Subvention de 1000 € à la Compagnie les Passagers (18^e) pour ses ateliers de danse, de cirque et de danse verticale mixtes et gratuits.

Subvention de 5000 € à l'association Les amis des jardins du ruisseau (18^e) pour l'organisation d'une résidence artistique en amont du festival Clignancourt Danse sur les Rails, afin de favoriser la rencontre de la scène artistique amatrice et professionnelle des quartiers nord.

Subvention de 5000 € à l'association Coucou Crew (11^e) pour ses ateliers de création sonore à la porte de la Chapelle et à destination de personnes en situation d'exil, à l'aide de diverses techniques (Djing, composition musicale, enregistrement au sein des studios de répétition de la Station...).

Subvention de 5000 € à l'association Air de Danse (18^e) pour des ateliers artistiques pluridisciplinaires, danse et cirque à destination de personnes porteuses de handicaps.

Subvention de 2000 € au Collectif La Formule (18^e) pour un projet de conte / enquête sous forme de déambulation dans la bibliothèque Jacqueline de Romilly.

Subvention de 2000 € à l'association ZZ Spectacles (9^e) pour l'organisation d'un Bal Renaissance participatif, interculturel et intergénérationnel à la Porte Montmartre.

Subvention de 2000 € à l'association L'intestine (18^e) pour son projet d'atelier de pratique de danse et de création chorégraphique.

Subvention de 4000 € à l'association Etoile du Nord (18^e) pour ses ateliers de théâtre et d'écriture à destination de parents apprenant le français.

Subvention de 5000 € à l'association 3027 (18^e) pour son projet de festival pluridisciplinaire le Feu Au Lac qui se déroule au mois de septembre au sein de structures sociales de plusieurs arrondissements (3^e, 5^e, 8^e, 7^e, 16^e, 18^e)

Subvention de 5000 € à l'association La Huppe Galante (10^e) pour son projet de Narrathon dans les rues du 20^e arrondissement, parcours narratif déambulatoire co-construit avec les habitants.

Subvention de 5000 € à l'Association des Résidents du Pressoir (20^e) pour son festival de musique « Septembre Indien » organisé par et avec les habitants du 20^e autour de la place Maurice Chevalier.

Subvention de 2000 € à l'association Les Faiseurs de Scènes (20^e) pour son projet « Contes de la nature » de contes partagés dans l'espace public, à destination des enfants et des familles du quartier St Blaise, Fougère.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer les conventions afférentes au présent projet.

La Maire de Paris